

REPUBLICQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DU TRAVAIL

Aditif au décret n°285/PC/MFPTAS du
16 Août 1965

ANNEE 1966 | N° 365 /PR/MFPT

VISE :

P. Le Contrôleur Financier & P.o
l'Adjoint

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT

Villaca
15.9.66
L; VILLACA

Article 2.-

CORPS DES AGENTS DE BUREAU

Après M. de CHACUS Chancouin Edmond en qualité d'Agent de bureau
de 2ème classe 3ème échelon,

Ajouter : Il conserve à titre personnel le traitement qu'il per-
cevait en qualité d'agent auxiliaire classé en 2ème catégorie
échelle A échelon 5 jusqu'à ce que par le jeu normal des avance-
ments dans le nouveau corps, il atteigne une rémunération supé-
rieure.

Le reste sans changement

VU :
Le Ministre des Finances
et des Affaires Economiques

Nicéphore SOGLO

Nicéphore SOGLO

Fait à COTONOU, le 21 Septembre 1966
Pour le Président de la République absent,
le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Défense Nationale, chargé de
l'intérim,

Philippe AHO

Lieutenant-Colonel Philippe AHO

VU :
P. Le Ministre de la Fonction
Publique et du Travail absent,
LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION

AMPLIATIONS :

- JORD I
- PR 3
- MFPT 2
- MFAE 2
- C.F. 2
- D.C. 2
- D.B. I
- Trésor I
- D.P. 4
- D.FP. 2
- D.I. I
- Intéressé I

A. KINDE
A. KINDE